



Descriptif de l'activité

Le titulaire de ce diplôme devient conducteur routier de marchandises, en France ou à l'international. Il choisit ses itinéraires et sait gérer ses temps de conduite et de repos.
Ce professionnel est responsable du chargement et du déchargement des marchandises, qu'il doit livrer en bon état et dans les délais.
Il sait entretenir son véhicule et rechercher les dysfonctionnements simples.
Ce métier présente aussi un aspect commercial et administratif. Le conducteur routier tient à jour tous les papiers (bordereaux de livraison, du carnet de bord, des factures) à présenter aux clients ou à la police lors des contrôles routiers ou douaniers.
En relation directe avec le client, il-elle peut avoir à parler une langue étrangère.
Au volant, on attend de ce professionnel un comportement et une attitude citoyenne.

La formation

Accès à la formation en fin de troisième

Domaine général : 12 h/ semaine

Domaine professionnel : 19.5 h/ semaine

Accompagnement personnalisé : 3h / semaine

Période de formation en milieu

professionnel : 22 semaines sur 3 ans

Allocation versée au lycéen en PFMP :

- en seconde 50 € par semaine

- en première 75 € par semaine

- en terminale 100 € par semaine



Attestation de réussite
intermédiaire en fin de 1^{ère}

Qualités requises

- Capacités d'attention et de concentration
- Calme et maîtrise de soi
- Sens des responsabilités
- Méthode et sens de l'organisation

Après l'obtention du diplôme

La formation permet d'obtenir les permis B, C, CE, la FI MO, la formation chariot élévateur R389 Catégorie 3 et 5 et le transport de matières dangereuses de base.

Contrainte

- Etre apte à la conduite (visite médicale chez un médecin agréé préfecture)

